

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

LE 15 OCTOBRE 2014

Séance **spéciale** du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford, tenue jeudi le 15 octobre 2014 **dans la salle de conférence de l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00.**

Les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec et les avis publics selon l'article 956 ont bien été affichés.

Est présent son honneur le Maire Drew Somerville ainsi que les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Michael Houle, Howard Silverman et Lucie Bourdon tous formant quorum sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière et Amélie Latendresse, secrétaire sont aussi présentes.

À 20h00, MONSIEUR LE MAIRE DREW SOMERVILLE ouvre la séance.

2014-10-242

Ordre du jour

Considérant que les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec;

Considérant que l'article 153 du code municipal spécifie qu'on ne peut traiter que les sujets mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents;

Il est alors proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Tina Calvarese **et résolu unanimement par les conseillers.**

Que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout des items numéro 3 et 4 :

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Paiement de la facture Bergevin-Laberge.
3. Date de consultation publique pour le règlement 171-29
4. Don de l'église presbytérienne, définition d'usage future
5. Heures communautaires de M. Mario Corriveau
6. Nouvelle offre d'achat pour la patinoire Multifonctionnelle de Saint-Cyprien-de-Napierville.
7. Horaire de l'inspecteur municipal.
8. Période de questions.
9. Clôture de séance.

2014-10-243

PAIEMENT DE LA FACTURE BERGEVIN-LABERGE

Considérant qu'une partie des travaux de la rue Frontière ont été effectuée;

Considérant que nous avons reçu le décompte progressif #1 de BPR recommandant le paiement à l'entrepreneur Excavation Bergevin-Laberge inc. la somme de 14 615.29\$ incluant les taxes.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Howard Silverman **et résolu unanimement par les conseillers.**

Que la municipalité procède au paiement du premier décompte progressif de BPR recommandant de verser la somme de 14 615.29\$ taxes incluses à l'entrepreneur Excavation Bergevin-Laberge.

2014-10-244

DATE DE CONSULTATION PUBLIQUE POUR LE RÈGLEMENT 171-29

Attendu qu'il est nécessaire de céder une date pour la séance de consultation publique pour les règlements 171-29;

Il est alors proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers.**

Que la date pour la séance de consultation publique sera le 4 novembre à 19h30.

2014-10-245

DON DE L'ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE, DÉFINITION D'USAGE FUTURE

Prenant en considération que la congrégation de l'Église presbytérienne St-Andrew's de Hemmingford fait don de leur propriété situé au 519 Champlain ;

Prenant en considération qu'il demande la permission d'utiliser l'Église pour leurs activités (messe, funérailles, baptême, mariage, etc.) tant que la congrégation sera existante à Hemmingford ;

Prenant en considération l'usage communautaire inconnu de ce local par la municipalité cet engagement définitif pourrait causer des ambiguïtés futures ;

Prenant en considération qu'il est primordial de leur fournir un local pour leurs activités futures tant que la congrégation sera existante à Hemmingford ;

Il est alors proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille **et résolu unanimement par les conseillers.**

Que la municipalité s'engage de mettre à la disposition de la congrégation de l'Église presbytérienne St-Andrew's de Hemmingford, si l'Église n'est pas disponible, un local pour leurs activités (messe, funérailles, baptême, mariage, etc.) tant que la congrégation existe à Hemmingford.

2014-10-246

HEURES COMMUNAUTAIRES DE MONSIEUR MARIO CORRIVEAU

Attendu que la municipalité a effectué l'étude avec les responsables municipaux du site web;

Attendu que celles-ci s'opposent à l'accès du site conjoint sécurisé car cela engendrait la perte du service actuel pour le site web;

Attendu que les responsables municipaux du site web confirment que l'accès internet mobile n'est pas disponible en ce temps mais il le sera dans un avenir rapproché.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers.**

QUE monsieur Mario Corriveau soit avisé que le projet de refonte du site web sera impossible mais que s'il désire faire des heures durant l'hiver pour divers services manuels, une étude sera effectuée en temps et lieu.

2014-10-247

NOUVELLE OFFRE D'ACHAT POUR LES BANDES DE PATINOIRE EXTÉRIEUR

Attendu que le prix de départ est fixé à 27 000\$;

Attendu que la municipalité avait adopté à même la résolution numéro 2014-10-238 un offre de 25 000\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par madame la conseillère Tina Calvarese **et résolu unanimement par les conseillers.**

Que le prix de l'offre soit porté à 27 501\$

2014-10-248

MODIFICATION DE L'HORAIRE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Considérant qu'il y a eu de changer l'horaire de l'inspecteur municipal car les demandes de la municipalité du Canton de Hemmingford sont plus abondantes les vendredis;

Considérant que l'inspecteur municipal travaillera maintenant pour la municipalité du Village de Hemmingford les lundis;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers.**
Que le nouvel horaire de l'inspecteur municipal soit accepté.

À 20h30, le maire ouvre la période de questions :

À 20h30, le maire ferme la période de questions.

2014-10-249

Séance clore

À 20h30, monsieur le conseiller Normand Lussier propose et monsieur le conseiller Dale Langille appuie que la séance soit clore.

Adoptée à l'unanimité.

Drew Somerville, Maire.

Diane Lawrence, Directrice générale/secrétaire-trésorière